DESCRIPTION DU JEU DE DONNÉES:

Le jeu de données présente l'information que les employeurs assujettis à la Loi sur l'équité salariale (LES) ont inscrite dans leur plus récente **Déclaration de l'employeur en matière d'équité salariale (DEMES)**.

Par la DEMES, les employeurs font état de l'avancement de l'application de la LES à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (<u>CNESST- Équité salariale</u>).

La LES s'applique aux entreprises qui atteignent une moyenne de dix travailleuses et travailleurs ou plus durant une année civile.

Un employeur a différentes obligations en lien avec la LES :

- D'abord, réaliser un exercice initial d'équité salariale et en afficher les résultats (DATE_AFFICH_EXERC) dans son entreprise dans les quatre ans suivant son assujettissement à la LES (DATE_PREV_EXERC).
- Ensuite, évaluer le **maintien de l'équité salariale**, tous les cinq ans, et en afficher les résultats (DATE_AFFICH_MAINT) dans son entreprise. Ces évaluations doivent être réalisées à date fixe (DATE_PREV_MAINT).

Une date d'affichage vide signifie que l'employeur n'a pas indiqué avoir réalisé cette obligation.

Afin de garantir le respect à la vie privée et la protection des renseignements personnels, les entreprises sont répertoriées au moyen d'un identifiant numérique anonyme (ID), créé pour le jeu de données.



Le tableau descriptif des variables du jeu de données présente l'information suivante :

VARIABLE : Nom de la variable utilisée pour le jeu de données

DESCRIPTION: Explication de la variable

TYPE: Texte, numérique, alphanumérique, date

VALEUR : Valeurs possibles de la variable. Réfère aux tableaux présentés ci-dessous.

Tableau descriptif des variables du jeu de données

VARIABLE	DESCRIPTION	TYPE	VALEUR
ID	Numéro séquentiel anonyme attribué à chaque entreprise aléatoirement	Numérique	\bigcirc
REGION	Région administrative où se situe l'entreprise	Texte	\bigcirc
SECTEUR_SCIAN	Secteur d'activité de l'entreprise	Texte	Tableau descriptif du secteur SCIAN
NOMBRE_SALARIES	Nombre de personnes salariées au moment de l'assujettissement à la Loi sur l'équité salariale	Alphanumérique	\bigcirc
DATE_AFFICH_EXERC	Date de l'affichage des résultats de l'exercice initial d'équité salariale comme indiquée par l'employeur dans sa déclaration en matière d'équité salariale (DEMES)	Date	
DATE_PREV_EXERC	Date prévue par la <i>Loi sur l'équité salariale</i> de l'affichage des résultats de l'exercice initial d'équité salariale	Date	
DATE_AFFICH_MAINT1	Date de l'affichage des résultats de la première évaluation du maintien de l'équité salariale comme indiquée par l'employeur dans sa déclaration en matière d'équité salariale (DEMES)	Date	
DATE_PREV_MAINT1	Date prévue par la <i>Loi sur l'équité salariale</i> de l'affichage des résultats de la première évaluation du maintien de l'équité salariale	Date	
DATE_AFFICH_MAINT2	Date de l'affichage des résultats de la deuxième évaluation du maintien de l'équité salariale comme indiquée par l'employeur dans sa déclaration en matière d'équité salariale (DEMES)	Date	



DATE_PREV_MAINT2	Date prévue par la <i>Loi sur l'équité salariale</i> de l'affichage des résultats de la deuxième évaluation du maintien de l'équité salariale	Date	
DERNIERE_DECLARATION	Date à laquelle a été transmise la dernière Déclaration de l'employeur en matière d'équité salariale (DEMES) L'employeur doit déclarer périodiquement à la CNESST si ses travaux d'équité salariale ont été faits ou non.	Date	

Tableau descriptif du secteur SCIAN	
VALEUR	DESCRIPTION
AGRICULTURE	Ce regroupement contient les codes SCIAN (à 4 positions) suivants : 1111 à 1129,1151 à 1152
FORESTERIE, EXPLOITATION FORESTIERE ET ACTIVITES DE SOUTIEN A LA FORESTERIE	Ce regroupement contient les codes SCIAN (à 4 positions) suivants : 1131 à 1133,1153
PECHE, CHASSE ET PIEGEAGE	Ce regroupement contient les codes SCIAN (à 4 positions) suivants : 1141 à 1142
EXTRACTION MINIERE, EXPLOITATION EN CARRIERE ET EXTRACTION DE PETROLE ET DE GAZ	Ce regroupement contient les codes SCIAN (à 4 positions) suivants : 2111 à 2131
SERVICES PUBLICS	Ce regroupement contient les codes SCIAN (à 4 positions) suivants : 2211 à 2213
CONSTRUCTION	Ce regroupement contient les codes SCIAN (à 4 positions) suivants : 2361 à 2389
FABRICATION DE BIENS DURABLES	Ce regroupement contient les codes SCIAN (à 4 positions) suivants : 3211 à 3219,3271 à 3279,3311 à 3379
FABRICATION DE BIENS NON DURABLES	Ce regroupement contient les codes SCIAN (à 4 positions) suivants : 3111 à 3169,3221 à 3262,3391 à 3399
COMMERCE DE GROS	Ce regroupement contient les codes SCIAN (à 4 positions) suivants : 4111 à 4191
COMMERCE DE DETAIL	Ce regroupement contient les codes SCIAN (à 4 positions) suivants : 4411 à 4543
TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	Ce regroupement contient les codes SCIAN (à 4 positions) suivants : 4811 à 4931
FINANCE ET ASSURANCES	Ce regroupement contient les codes SCIAN (à 4 positions) suivants : 5211 à 5242,5261 à 5269
SERVICES IMMOBILIERS ET SERVICES DE LOCATION ET DE LOCATION A BAIL	Ce regroupement contient les codes SCIAN (à 4 positions) suivants : 5311 à 5331
SERVICES PROFESSIONNELS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	Ce regroupement contient les codes SCIAN (à 4 positions) suivants : 5411 à 5419
SERVICES AUX ENTREPRISES, SERVICES RELATIFS AUX BATIMENTS ET AUTRES SERVICES DE SOUTIEN	Ce regroupement contient les codes SCIAN (à 4 positions) suivants : 5511 à 5629
SERVICES D'ENSEIGNEMENT	Ce regroupement contient les codes SCIAN (à 4 positions) suivants : 6111 à 6117
SOINS DE SANTE ET ASSISTANCE SOCIALE	Ce regroupement contient les codes SCIAN (à 4 positions) suivants : 6211 à 6244
INFORMATION, CULTURE ET LOISIRS	Ce regroupement contient les codes SCIAN (à 4 positions) suivants : 5111 à 5191,7111 à 7139
HEBERGEMENT ET SERVICES DE RESTAURATION	Ce regroupement contient les codes SCIAN (à 4 positions) suivants : 7211 à 7225
AUTRES SERVICES	Ce regroupement contient les codes SCIAN (à 4 positions) suivants : 8111 à 8141
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	Ce regroupement contient les codes SCIAN (à 4 positions) suivants : 9111 à 9191
AUTRES OU NON CODES	Aucun regroupement n'est attribué si le code SCIAN (à 4 positions) est absent ou ne correspond à aucune des valeurs
	prévues

